TD LOGO.pdf

**VILLE DE RENNES – ZAC BAUD-CHARDONNET – APPEL A CANDIDATURES – PROGRAMMES N1 + K1**

*Dans le cadre de la poursuite de la ZAC Baud-Chardonnet située à Rennes, la société TERRITOIRES PUBLICS informe les opérateurs immobiliers qu’elle vend des droits à construire, pour la réalisation de deux programmes N1 et K1, liés fonctionnellement et réunissant* ***239 logements****, soit un total de 19 227 m² de surface de plancher + 4 233 m² de surface de plancher* ***bureaux*** *+ 1 868 m² de surface de plancher de* ***logistique urbaine****.*

*Le dossier technique dématérialisé de cette consultation sera téléchargeable via la plateforme achat public :* [*https://territoires.achatpublic.com*](https://territoires.achatpublic.com) *à partir du* ***mercredi 31 juillet 2024***

*Les offres accompagnées des pièces demandées au dossier technique seront déposées sur la plateforme achat public :* [*https://territoires.achatpublic.com*](https://territoires.achatpublic.com)*au plus tard le* ***vendredi 04 octobre 2024 à 16h.*** *Aucun dossier papier ne sera accepté.*

*Les offres seront accompagnées des références de chacun des membres des équipes candidates, ainsi que d’une note d’intention détaillée. Les candidats devront préciser notamment dans ce document :*

* *Les cibles acquéreurs recherchées (logements, bureaux et logistique),*
* *Les typologies et surfaces proposées,*
* *Les types de logements régulés proposés (répartition BRS3/ Locatif Intermédiaire)*
* *Les prix de vente (logements, bureaux et logistique),,*
* *Les ambitions en termes d’usages des logements, de services associés, d’espaces communs,*
* *Les ambitions en matière de réponses aux enjeux du réchauffement climatique,*
* *Les principes de fonctionnement de la surface dédiée à la logistique urbaine,*
* *Les coûts de construction annoncés,*
* *La charge foncière total proposée,*
* *Les éléments de programme spécifique avancés,*
* *Les noms des architectes et paysagistes proposées, étant précisé qu’un binôme d’architectes devra être constitué pour concevoir et suivre l’exécution de l’ensemble du programme.*

*Le programme de logements devra être conforme aux équilibres fixés au PLH de Rennes Métropole.*

*Le candidat retenu aura en particulier la responsabilité de réaliser 30% de logements locatifs PLUS/PLAI. NEOTOA a été désigné par la Collectivité en qualité de futur bailleur de ces logements LLS.*

*Par ailleurs, KEREDES a été choisi en tant que maitre d’ouvrage des logements BRS1 et BRS3 pour l’ensemble du programme. Le nombre de logements BRS3 proposé devra être égal ou supérieur au nombre de logements BRS1.*

*Le programme N1 est situé entre le mail prolongeant l’avenue Monnerville au nord et l’avenue Chardonnet au sud. Il est délimité à l’est par la rue Rose Valland et à l’ouest par la voie de liaison entre l’avenue Chardonnet et l’avenue Jorge Semprun.*

*Le programme K1 est bordé par la rue Rose Valland à l’ouest, la venelle desservant le groupe scolaire Miriam Makeba au nord et le mail en prolongement de l’avenue Monnerville au sud. La limite foncière est du programme K1 sera définie précisément une fois le projet architectural et fonctionnel du programme en question arrêté.*